

MAIRIE DE GENTE 5 route de la Mairie 16130 GENTE

Tél: 05.45.83.73.97/Fax: 05.45.83.64.34 E-mail: mairiedegente@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt et deux, le douze décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 06/12/2022

<u>Présents</u>: BERNARD Carmen, SEGUIN Gaël, NOËL Christine, FRÉDÉRIC Romain, JASMIN Nathalie, GOURRAUD BABIN Maryse, COUVRY Anthony, FRADIN Elisabeth, CHABROL Isabelle, DA COSTA Paulo, OSES Laura, JASMIN Maria-Rosa, LALIDA Patrick, BARRÉ Françoise.

<u>Absents excusés</u> : SEGUIN Gérard Secrétaire de séance : OSES Laura

La séance est ouverte à 18h00 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Madame OSES Laura est nommée secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

Madame Le Maire, demande que plusieurs points soient rajoutés à l'ordre du jour, concernant une décision modificative pour l'acquisition d'une affuteuse pour les services techniques et l'acquisition de tables et de bancs. Une décision modificative doit être prise pour les travaux qui ont été effectués à la salle des fêtes de Genté. Les points ont été adoptés et délibérés à l'unanimité.

1- Revalorisation du tarif de la salle des fêtes :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une revalorisation des tarifs de la salle des fêtes doit être prise comme chaque année à la même période

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la revalorisation du tarif de la salle des fêtes de Genté pour l'année 2023.

2- Révision du loyer pour Grand-Cognac :

Madame Le Maire informe que le nouvel Indice Revalorisation Loyer est disponible, il faut donc délibérer pour l'augmentation du loyer pour Grand-Cognac. La délibération est acceptée à l'unanimité.

3- Constitution de provision sur créances douteuses :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de constituer une provision pour les créances douteuses suite au mail qui nous a été envoyé par le Trésor Public. La délibération est acceptée à l'unanimité.

4- <u>Décision modificative sur écriture</u> d'ordre budgétaire :

Madame Le Maire, informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative n°3 pour constater le remboursement partiel de l'avance sur les travaux pour la RD 148. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la délibération.

5- <u>Délégation de pouvoir à Mme Le Maire autorisant la signature des marchés publics</u>:

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire de prendre une délibération concernant la tranche 1 et 2 correspondant au règlement d'honoraire pour la mission de maitrise d'œuvre pour la tour clocher de l'Église de Genté. Le Conseil Municipal accepte la délibération à l'unanimité.

6- <u>Délibération Grand-Cognac concernant la nouvelle convention de délégation pour la gestion des eaux pluviales</u>:

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal concernant la prise d'une délibération pour la délégation de la gestion des eaux pluviales par Grand-Cognac.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la nouvelle convention concernant la gestion des eaux pluviales par Grand-Cognac en adoptant une délibération.

7- Délibération concernant l'approbation de 2 rapports de CLECT :

Madame Le Maire donne lecture des rapports n°35 et 36 de la CLECT concernant la gestion des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les rapports n°35 et n°36 de la CLECT en adoptant les délibérations.

8- Adoption d'une motion auprès de l'AMF concernant les finances locales :

Madame Le Maire fait par au Conseil Municipal du mail qui nous a été adressé par l'Association des Maires de Frances concernant les finances locales. Une motion est donc proposée par l'AMF afin d'aider les collectivités.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion proposée par l'AMF concernant les finances locales.

9- Questions diverses:

a. Carte de vœux

Madame Le Maire propose plusieurs modèles de cartes de vœux afin d'inviter la population à la cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le 12 janvier à 18h à la salle des fêtes. Le modèle numéro 1 a été validé par le Conseil Municipal.

Madame Le Maire a reçu en mairie un devis concernant une reprise d'étanchéité sur a rive de tête à l'école de Genté.

Le Conseil Municipal est favorable à la signature de ce devis afin que les travaux soient effectués.

Madame Le Maire présente également un devis pour une étude hydraulique concernant le secteur de Marville. Ce devis sera étudié ultérieurement car il y aura sans doute des travaux à prévoir dans ce secteur.

Madame Le Maire, présente au Conseil Municipal le nouveau cercle des Monuments Historiques qui rentrera en vigueur avec le nouveau PLUi, le cercle ne sera plus de 500 mètres autour de l'Église.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition faite par les Bâtiments de France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

Prochain Conseil Municipal le 23 janvier 2023 à 18h30 dans la salle du Conseil

CM DU 12.12.2022

Le Maire, Carmen BERN ART DE GRANDE CONTROLLE MAIRE CONTROLLE MAIR CONTROLLE MAIR

Délibération 12-12-2022-01 — Revalorisation tarif salle des fêtes pour l'année 2023 — Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-02 — Revalorisation du loyer pour Grand-Cognac — Approuvée à l'unanimité Délibération 12-12-2022-03 — Constitution de provisions pour créances douteuses — Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-04 - DM n°3 remboursement partiel de l'avance sur les travaux RD148 - Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-05 — Travaux Église restauration partielle de la tour-clocher : mission de maitrise d'œuvre — Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-06 – Nouvelle convention de délégation de la compétence de gestion des eaux pluviales urbaines – Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-07 – Approbation du rapport n°35 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées relatif à la gestion des eaux pluviales urbaines et à la régularisation des attributions de compensation suite à l'abrogation du rapport n°28 du 1^{er} octobre 2020 – Approuvée à l'unanimité Délibération 12-12-2022-07 bis – Approbation du rapport n°36 de la Commission Locale d'Evaluation

des Charges Transférées relatif au transfert de charges d'investissement pour la gestion des eaux pluviales urbaines – Approuvée à l'unanimité.

Délibération 12-12-2022-08 – Motion sur les finances locales – AMF- Approuvée à l'unanimité

Délibération 12-12-2022-09 – Acquisition d'une affuteuse pour les services techniques et acquisition de tables et de bancs pour les manifestations – Approuvée à l'unanimité.

Délibération 12-12-2022-10 – DM n°4 – Virement de crédit pour travaux à la salle des fêtes – Approuvée à l'unanimité.